



PAR COURRIEL

Monsieur Marc Tanguay
Député de LaFontaine
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
2^e étage, bureau 2.177
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

Vous avez présenté à l'Assemblée nationale une question écrite concernant le *Rapport annuel de gestion 2020-2021* du Conseil de la justice administrative, et plus précisément sur le fait que quatre des cinq indicateurs de sa Déclaration de services aux citoyens y sont indiqués être non atteints.

Soyez assuré que nous accordons une grande importance à la mission du Conseil de la justice administrative (ci-après « le Conseil »). À ce titre, plusieurs améliorations ont été apportées depuis deux années en ce sens, notamment en ce qui concerne le traitement des plaintes, les outils technologiques et l'organisation du travail du personnel.

De plus, lors de la séance du Conseil tenue le 22 juin 2021, des modifications ont été apportées pour permettre la tenue de séances spéciales à la demande du président du Conseil. Aux séances ordinaires s'ajoutent donc des séances spéciales. Celles-ci permettent de traiter des dossiers nécessitant un traitement rapide, ou encore, elles sont tenues lorsque le report d'un dossier présenté à une séance ordinaire s'impose.

Nous poursuivrons notre travail d'amélioration à l'égard de l'ensemble des acteurs du système de justice.

... 2

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Le ministre de la Justice et
procureur général,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SIMON JOLIN-BARRETTE